

Dr France Leturcq (france.leturcq@inserm.fr)

Dr Juliette Nectoux (juliette.nectoux@aphp.fr)

☎ Secrétariat 01 58 41 12 27

☎ Direct 01 58 41 16 19/16 22

☎ Fax 01 58 41 15 80

DIAGNOSIC DE SEXE FŒTAL A PARTIR DU SANG MATERNEL

IDENTIFICATION DE LA PATIENTE	MÉDECIN PRESCRIPTEUR
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Nom de jeune fille	Adresse
Date de naissance
Nom du conjoint	Tel
Tel	Fax

GROSSESSE ACTUELLE		
DDR :	<input type="checkbox"/> Grossesse mono-fœtale	Date de prélèvement :
DDG :	<input type="checkbox"/> Grossesse gémellaire	Heure de prélèvement :
INDICATION :		Nom du préleveur :
<input type="checkbox"/> Maladie Génétique liée à l'X (Précisez) :		Date de réception :
<input type="checkbox"/> Hyperplasie congénitale des surrénales (couple à risque)		
<input type="checkbox"/> Ambiguïté sexuelle échographique		
<input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :		
Une amniocentèse est-elle prévue ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Date du prélèvement invasif :		

ATTESTATION ET CONSENTEMENT
<p>Je soussigné (e), Docteur en Médecine, conformément à l'article R.162-16-67 du décret n° 95-559 du 06 mai 1995, certifie avoir reçu en consultation ce jour la patiente ci-dessus désignée afin de lui apporter les informations suivantes :</p> <p>La détermination du sexe de votre fœtus est utile à la prise en charge de votre grossesse notamment si vous envisagez d'avoir recours à un diagnostic prénatal précoce. Pour cela, il existe plusieurs alternatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'échographie fœtale permet de connaître le sexe du fœtus mais elle ne peut être réalisée pour être fiable au mieux qu'à partir de la 14^{ème} semaine d'aménorrhée ce qui n'est pas compatible avec un diagnostic prénatal précoce. • Un prélèvement de tissu fœtal permet d'établir le sexe chromosomique du fœtus (caryotype fœtal). Ce prélèvement peut être réalisé dès la 11^{ème} semaine d'aménorrhée (biopsie de villosités choriales) ou plus tardivement (liquide amniotique par amniocentèse) à partir de la 14^{ème} semaine. Ces gestes invasifs comportent cependant des risques notamment de perte fœtale (environ 1 à 2%). <p>Afin de connaître précocement (avant la 14^{ème} semaine d'aménorrhée) le sexe de votre fœtus tout en évitant d'avoir recours à un geste invasif, il vous est proposé de déterminer son sexe par analyse génétique de l'ADN fœtal qui circule dans votre sang. Ce test peut aussi être utile en cas de difficultés d'interprétation de l'échographie fœtale. Il s'agit d'une simple prise de sang qui ne présente aucun risque pour votre fœtus.</p>
<p>Je soussignée, Madame, consens au prélèvement et à la réalisation de cette analyse qui sera effectuée par un laboratoire autorisé à la pratique par le ministère chargé de la santé.</p>

Signature de la patiente

Fait à, le/...../.....

Signature du prescripteur

Laboratoire de Biochimie et Génétique Moléculaire
Pavillon Jean Dausset – 27 rue du Faubourg Saint Jacques – 75014 PARIS
Tél accueil : 01.58.41.16.01 Tél secrétariat : 01.58.41.15.23

DIAGNOSIC DE SEXE FŒTAL A PARTIR DU SANG MATERNEL (Informations pratiques pour la réalisation du test)

AVANT TOUT ENVOI DU PRÉLÈVEMENT

- Vérifier les conditions du terme : > 10 semaines d'aménorrhée (SA) (terme échographique)
L'analyse est possible à partir de 7SA en cas d'hyperplasie congénitale des surrénales, mais la sensibilité du test est alors inférieure à 80%
- Prévenir le laboratoire
 - Secrétariat Service Biochimie et Génétique Moléculaire, poste 11227
 - Secteur Diagnostic Prénatal Non Invasif, poste 18259
 - Biologistes responsables, Dr France Leturcq poste 11619 et Dr Juliette Nectoux poste 11622

MODALITÉS DE PRÉLÈVEMENT ET DE TRANSPORT

- Prélever 3 tubes EDTA de 10 mL
- Laisser à température ambiante
- Le prélèvement doit impérativement arriver au laboratoire moins de 24h après à l'adresse suivante
Laboratoire de Biochimie et Génétique Moléculaire
3^{ème} étage Pavillon Jean Dausset
Hôpital Cochin
27, rue du Faubourg Saint Jacques
75014 Paris

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT A TOUTE DEMANDE

- Formulaire de demande dûment complété et consentement signé
- Compte-rendu de l'échographie de datation de grossesse

RÉSULTATS

- Les résultats sont remis au médecin qui a prescrit l'analyse.
- En cas de fœtus de sexe féminin, le résultat devra être confirmé par un second prélèvement au minimum à 12 SA révolues (10SA pour l'hyperplasie congénitale des surrénales).
- Quel que soit le sexe du fœtus, le résultat devra impérativement être confirmé par une échographie et/ou un caryotype.